

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CF131

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
 M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
 Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	0
Compétitivité	0	900 000 000
Cohésion	0	0
Plan pour l'égalité réelle en outre-mer	0	0
Fonds de compensation des charges fixes	0	0
Fonds de transition écologique des PME et TPE	0	0
Plan de relance pour la Polynésie française	0	0
Soutien aux extras privés d'emplois (<i>ligne nouvelle</i>)	900 000 000	0
TOTAUX	900 000 000	900 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

« L'Assemblée nationale, c'est 70 % de mes missions. Nous on veut travailler ! Si on ne travaille pas, on ne recharge pas nos droits. Moi, j'ai eu de la chance, j'avais des droits durant le confinement. Mais, en août je me suis retrouvé en fin de droits. En plus, avec la réforme de l'assurance chômage, j'ai perdu 1000 € par mois environ. »

Ce témoignage vient d'un « extra » de l'Assemblée nationale. Il nous a servi nos cocktails, nos repas. On lui a peut-être dit « bonjour » plusieurs fois. Mais, au moment du confinement, même pas un « au revoir ». Rien. Plus de nouvelles. Plus de travail. Plus d'argent.

Cette situation, c'est celle d'environ 2 millions de personnes, qui travaillent en extra dans l'évènementiel, la restauration, l'hôtellerie... S'ils ne trouvent pas de travail, ils risquent de perdre leurs droits au chômage et de finir au RSA. 570 € par mois. Mais ce travail, il n'existe plus. Les restaurants sont partiellement ouverts, les groupes hôteliers licencient, les festivals s'annulent.

Nous alertons sur leur situation dramatique depuis des mois, et ce n'est qu'en novembre que le Gouvernement a réagi. Malheureusement, cette réaction n'est pas à la hauteur. L'État va compléter les revenus de seulement 70 000 saisonniers et extras de l'hôtellerie restauration évènementiel, à partir de décembre et jusqu'en février, pour qu'ils atteignent 900 € par mois sur la période. Ce montant ridicule illustre bien les absurdités d'une protection sociale qui laisse les plus défavorisés avec une indemnité bien inférieure au seuil de pauvreté.

Afin de véritablement remédier à cette situation dramatique, nous souhaitons mettre en place une année blanche aux extras. En ce sens, le présent amendement d'appel vise à ouvrir 900 millions d'euros d'AE et CP pour l'action 01 d'un nouveau programme « Soutien aux extras privés d'emplois » compensé par une diminution de 900 millions d'euros d'AE et CP de l'action 04 « Mise à niveau numérique de l'État, des territoires et des entreprises – modernisation des administrations régaliennes » du programme 363 « Compétitivité » de la mission « Plan de relance ». Les règles de recevabilité nous obligent en effet à gager via un transfert de crédits provenant d'un autre programme de la mission.